



CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES SUR

LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 35, rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

Site internet : <http://louisxvii.chez.com>

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 12 octobre 2013
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M ^{me} de La Chapelle	Présidente
M. Duval	Vice-président
M ^{me} Pierrard	Trésorière
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général adjoint

et

M^{mes} de Confevron, Hamann, Huignard, Lescaroux,
MM. Hakimian, Huwaert M., Huwaert D., de Jenlis, de Raismes.

Excusé :

M. Gautier, Majewski

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

1. ACTUALITES

par Laure de La Chapelle

- *Pour en finir avec la tête d'Henri IV.* Derniers échos de la polémique :
Lecture de la dépêche de l'A.F.P. : Une analyse ADN remet en question l'authenticité de la tête d'Henri IV.
- *Mystérieux manuscrit aux archives de Vienne.* Qui peut le déchiffrer ?
M. Crépin a retrouvé un manuscrit allemand qui pourrait concerner Louis XVII ; il va essayer de le faire traduire à Vienne.
- *Deux parutions prochaines :*
 - § Un livre de M. Barbanès faisant le point sur le cimetière Ste Marguerite.
 - § Un livre de M. Parisot de Bayard, préfet en exercice, sur l'affaire Louis XVII.
- *L'Institut Louis XVII en faveur des descendants canadiens de Naundorff ?* (lu dans le bulletin de juin 2013).

2. LES RECHERCHES

1. *Survit-on à une mort officielle ?*

Le sort du fils de Louis XVI mis en parallèle avec celui des princesses Romanov, filles du tsar Nicolas II.

par Laure de La Chapelle

Il semble curieux de mettre en parallèle des destins aussi différents que ceux du fils de Louis XVI et des princesses Romanov. Mais nous verrons qu'à une centaine d'années de différence, de troublantes similitudes peuvent apparaître.

Si nos lecteurs du Cercle sont très au fait des problèmes historiques concernant Louis XVII, il n'en est peut-être pas de même pour l'histoire des descendants Romanov : une présentation rapide des recherches sur leur sort n'est sans doute pas inutile.

Comme pour le décès du petit Roi, daté officiellement de juin 1795, la version communément admise de la mort du tsar Nicolas II et sa famille est une exécution à Ekaterinbourg, dans la maison Ipatiev, la nuit du 16 au 17 juillet 1918, par des membres du Soviet de l'Oural. C'est la vérité incontournable retenue par les historiens quelques

années après, mais curieusement, pas dans l'immédiat, où des voix discordantes se sont fait entendre (celles des dirigeants bolcheviques Tchitcherine, Radek et Zinoviev).

Pour avoir eu un avis différent, les deux premiers juges chargés de l'enquête sur ce massacre, Serguiev et Nametkine, furent destitués ; Serguiev fut fusillé en 1919. Il faut dire qu'il aurait répondu en 1918 à l'interview d'un journaliste du New York Tribune :

« Je ne crois pas, ayant tout examiné, que toutes ces personnes, le tsar, sa famille, ont été exécutées ici. C'est ma conviction que l'impératrice, le tsarévitch et les grandes duchesses n'ont pas été exécutées dans la maison Ipatiev ».

Chargé à son tour par les Blancs de l'enquête, le juge Nicolai Sokolov publia en 1924 le résultat de ses investigations, que l'historien Marc Ferro traite de Vulgate ou de « récit canonique ». Sokolov concluait naturellement à la mort de toute la famille impériale à Ekaterinbourg. Conclusion appuyée sur un effrayant récit de massacre dicté par Lourovski, le commandant de la maison Ipatiev, à un historien en 1920.

N'avons-nous pas, pour le fils de Louis XVI, des rapports sur un martyr moins spectaculaire, mais plus long, de l'enfant mort également en captivité, à la tour du Temple ? Traitement inhumain sur lequel s'étendent à plaisir les deux volumes d'Alcide du Bois de Beauchesne.

Les lecteurs de ces deux récits historiques ne peuvent qu'être pris par l'émotion, laquelle peut n'être pas toujours bonne conseillère. Noyé dans le flot de détails destinés à frapper l'imagination, qui songerait à vérifier la véracité des faits ?

Pour les Romanov, ce fut une équipe de journalistes de la BBC, Summers et Mangold, qui découvrirent le pot aux roses : le juge Sokolov, peu désireux sans doute de subir le sort de ses précédents collègues, n'avait publié qu'un quart des témoignages recueillis sur la fin des Romanov. A l'université d'Harvard, les deux journalistes retrouvèrent la plus grande partie du dossier, qui rendait peu probable la conclusion d'un massacre généralisé (Anthony Summers et Tom Mangold : *The File on the Tsar* 1976).

En fait, l'impératrice Alexandra (née Alice de Hesse) et ses quatre filles auraient été conduites en train le 15 juillet 1918 d'Ekaterinbourg à Perm, où un certain nombre de personnes les auraient reconnues, dont une infirmière et un médecin.

Nous savons que la mort de Louis XVII en 1795 fut presque aussitôt mise en doute. L'aventure napoléonienne interrompit les recherches, reprises au 19^{ème} siècle et plus récemment depuis Lenôtre. Malheureusement, nous ne disposons pas, d'un dossier contradictoire comme celui de Sokolov, les documents étant plus épars, donc plus difficiles à retrouver et les archives françaises ayant été soigneusement épurées depuis plus de deux cent ans. Mais nous retrouvons dans les deux cas, la même obstination à refuser de mettre en doute la version officielle, les tentatives de déstabilisation des chercheurs par la dérision, l'intimidation, les citations déformées, et l'intervention d'associations mobilisées contre toute vérité indépendante.

Dans le cas de l'enquête menée à Perm, on attaqua les témoignages du médecin et de l'infirmière qui auraient soigné une fille du tsar battue par les gardes rouges pour avoir voulu s'enfuir. Le médecin fut traité d'orgueilleux hystérique et l'infirmière d'espionne cocainomane.

Faut-il rappeler les aimables paroles d'un certain M. Delorme, qualifiant les chercheurs de l'affaire Louis XVII de mystico-dingos ? Fermez le ban !

Des historiens, passons au réel problème posé par la disparition quasi-totale de la scène des deux objets de notre étude : Louis XVII et les filles Romanov.

La raison du silence sur leur vie en général, et en particulier sur leurs paroles, leurs déplacements, leurs relations est due à la peur des représailles. Se découvrir, c'est s'exposer ou exposer les siens à un assassinat ou à une accusation de folie. La menace concerne également ceux qui s'intéressent à leur cause :

« Ne vous en occupez pas, ce n'est pas votre affaire », ou autre version plus amicale qu'a parfois entendue votre présidente : *« Prenez bien garde à vous »*.

A sa sortie du Temple, le fils de Louis XVI ou ses commettants surent si parfaitement brouiller les pistes, les révolutionnaires privés de leur otage s'employèrent si bien à dissimuler leur échec sous des solutions de fortune que nous en sommes encore à ignorer l'époque exacte de l'exfiltration du prince royal.

Quant aux princesses Romanov, la journaliste américaine Marie Stravlo révèle un pacte passé entre les sœurs : celle que les aléas de la vie obligerait à mettre en lumière sa propre existence s'engageait à ne pas révéler celle des autres. C'est ce qu'on observe dans les Mémoires inédites d' « Olga Nicolaïevna » publiées en 2012 à Madrid sous le titre *Estoy Vivo*. A partir de la date fatidique de juillet 1918, elle ne parle plus du sort de ses sœurs. Ce pacte familial lui impose une histoire fictive - et incroyable- « s'ajustant à la version officielle du supposé massacre arrivé par une nuit tragique et sanguinaire » (Préface de Marie Stravlo pour « *Estoy Viva* » p.17).

Que penser du journal de Madame Royale, faisant allusion à la mort de son frère dont elle n'a pas été le témoin et dont elle parle avec assurance ? Une affirmation dont dépendait sans doute sa sortie de la prison du Temple.



Ces deux cas démontrent le danger que représentait la publication d'un écrit, hier et maintenant. Quid de la position du Vatican dans ces affaires dynastiques ? Le Vatican étant la seule autorité qui soit restée en place depuis plusieurs siècles, alors que régimes et gouvernements se sont succédé en France et en Russie, n'y aurait-il pas une possibilité d'accéder par cette voie à la clé de ces énigmes ?

Pour la question Louis XVII, la position vaticane est connue depuis longtemps ; et tous les chercheurs ou curieux de tout poil qui s'y sont frottés ont toujours obtenu une réponse négative, voire quelque peu arrogante, suivant le rang social du quémendeur ou son appartenance plus ou moins reconnue à l'Église. Le résultat d'une demande est un refus automatique, que l'on connaisse un cardinal, un officier des gardes suisses ou un journaliste de l'Osservatore Romano. Je n'insisterai donc pas davantage sur le cas Louis XVII et aborderai celui des princesses Romanov, plus récent, donc peut-être plus accessible.



Olga, Tatiana, Maria et Anastasia

« Olga » (j'appellerai ainsi la prétendante qui se dit fille aînée du tsar) sortit de l'obscurité pour contacter le Pape Ratti (Benoît XV). Curieusement, Nicolas II pourtant chef de l'église orthodoxe russe, aurait déposé après la première guerre mondiale des fonds importants au Vatican. Défiance envers sa propre église, très inféodée au pouvoir politique ? Toujours est-il qu'Olga fut très bien reçue et fut même admise à voir le registre où était consigné ce dépôt. Très important, il occupait plusieurs pages, notées par la demanderesse. Bénéficiant des subsides d'une banque hollandaise et de la générosité de Guillaume II (cousin de l'impératrice Alexandra)

alors en exil, elle ne demanda pas à toucher à ce dépôt avant l'avènement de Pie XII, qu'elle avait connu nonce à Berlin.

La sœur Pasqualina Lehnert, gouvernante du Pape, témoigna de sa venue ainsi que de celle de Maria, autre héritière Romanov. A la demande de sœur Pasqualina si c'étaient bien les filles du tsar, Olga et Maria, Pie XII aurait répondu :

« Oui, ce sont elles, mais il faut garder le secret ».

Et il leur fit donner plusieurs fois des fonds sur sa cassette personnelle. Mais après sa mort et l'élection des papes suivants, le Vatican fit la sourde oreille, refusant de continuer les largesses de Pie XII. Olga, pour récupérer le dépôt fait par son père, entama des négociations à la Secrétairerie d'État et au Tribunal de Première Instance du Vatican. La réponse définitive fut qu'on ne trouvait plus trace d'écrits confirmant ce dépôt. (Épilogue des Mémoires d'« Olga », rédigé par la journaliste Marie Stravlo à Paris en juin 2012).

Quand on sait les problèmes de la banque vaticane, comment s'étonner d'un pareil refus ? Sans compter le fait que le temps avait passé, ainsi que bien des dirigeants de la diplomatie de l'Église, et qu'après tout, d'autres princes Romanov représentaient désormais la descendance et les intérêts de l'empire russe.

Donc, à moins d'un miracle ... il n'y a rien à attendre du Vatican. Et pourtant, au moins un dossier important existe, ou du moins sa première page (voir reproduction).

Parlons maintenant d'ADN, car après tout, place à la science, ne trouvez-vous pas ?

Vous connaissez tous la polémique au sujet du cœur analysé en l'an 2000 et placé à Saint Denis sous la dénomination : cœur de Louis XVII, alors que son cursus révèle plutôt un viscère appartenant à son frère, le premier Dauphin Charles Joseph. Je renvoie pour cette étude au « *Mémoire sur les deux cœurs de Louis XVII* » publié en clair sur le site du Cercle.

Plus récemment, en 2004, le directeur des fouilles au Cimetière Ste Marguerite s'opposa à ce que l'INRAP analyse génétiquement le contenu du caveau abritant depuis le 19^{ème} siècle les restes d'un adolescent d'une quinzaine d'années attribués à l'Enfant du Temple. Dernièrement, après six mois de silence, sans rapport scientifique et sans explication, des cheveux provenant de cette tombe ont été déclarés « inexploitable » par le directeur d'un laboratoire de Nantes.

Venons-en aux Romanov :

D'après Vadim Vimer, membre de l'Académie Russe d'Histoire et de Paléontologie, Président du Centre de l'Oural pour les investigations sur le meurtre de la famille du Tsar, la tombe d'Ekaterinbourg où l'on trouva les restes des Romanov, fut créée sur l'ordre de Staline en 1946. A cette époque on recherchait en URSS de l'or caché ayant appartenu au tsar. Plusieurs prétendants s'étant manifestés, affirmant avoir échappé à l'exécution, le gouvernement avait besoin de preuves de la mort de tous les Romanov. C'est la raison pour laquelle Staline ordonna la création d'une fausse tombe.

Récemment, en 2008, le laboratoire des Forces Armées des USA fit une série de tests sur des os présentés par le Dr Ivanov, provenant d'un groupe de restes humains découverts en 1991 et 2007. L'équipe américaine, conduite par le Dr Coble, avalisa les résultats donnés par le Dr Ivanov et le Dr Gill (Extraits du livre *The Lost Romanov Icon*) Mundy et Stravlo, auteurs du livre précité, posent la question :

« Les Américains ont-ils jamais entendu parler des controverses sur la survivance et l'existence de nombreux témoins assurant que des Romanov sont sortis vivants de Russie ? Ont-ils eu connaissance du scandale provoqué en Italie par les révélations de sœur Pasqualina ? Probablement pas. Ils semblent n'avoir prêté aucune attention à l'« océan » de renseignements disponibles ».

En effet, le 4 décembre 2004, la presse russe publiait la déclaration du Dr Tatsuo Nagai, directeur de l'Institut Japonais de science génétique. Il accusait le gouvernement russe d'avoir dissimulé le fait que les os enterrés solennellement à Saint Petersburg l'été de 1998 n'étaient pas les restes de la famille de Nicolas II, en se basant sur l'analyse de particules de sueur très bien préservées trouvées sur un habit du tsar. Suivant Nagai, les résultats de l'ADN provenant du vêtement de Nicolas II correspondaient à l'ADN des cheveux et des ongles de son frère, George Romanov, mais n'avaient rien en commun avec les restes supposés des Romanov inhumés en 1998 (Mundy et Stravlo, op. cit.). Pouvons-nous d'ailleurs accorder une confiance totale aux analyses de génétique humaine ?

Signalons à ce propos un article d'Andrew Pollack :

« *DNA evidence can be fabricated* » Scientists Show (Article paru dans le New York Times du 17 août 2009). Cet article cite les travaux d'un certain Dr Dan Frumkin, appartenant à Nucleix, compagnie basée à Tel-Aviv ; ce scientifique, avec un groupe de ses collègues, a démontré comment l'ADN pouvait être fabriqué et utilisé pour contaminer des spécimens trouvés sur des scènes de crime.

Il n'est pas question ici d'ADN mitochondrial, qu'on recherche dans des cas très anciens ou historiques, mais j'ai bien peur qu'on finisse par relativiser la valeur des analyses ADN, jusqu'ici présentées comme infaillibles, comme, il y a quelques années, on a vu s'effondrer les résultats des tests trichoscopiques pratiqués sur les bulbes des cheveux par le défunt Professeur Locard.

Sic transit scientia ...

Y a-t-il une réponse au problème de l'étrange silence observé par les victimes d'une mort officielle - à opposer d'ailleurs au tintamarre des faux prétendants ? On peut mettre en avant :

- les enjeux dynastiques des familles princières, souvent assortis d'intérêts financiers.
- l'intérêt des gouvernements à ne pas voir leur crédibilité mise en doute dans leur version des événements.
- la difficulté d'ébranler les affirmations bien établies de groupes élitistes très puissants : académies, instituts, auteurs connus et ambitieux, et autres lobbys souterrains, comme la franc-maçonnerie, plus ou moins anti-monarchique. Politiquement, chercherait-on à contrôler étroitement la stabilité de gouvernants ou de gouvernements ?

Une surveillance s'exerce en tout cas, qui peut atteindre les moyens d'aboutir à une vérité qui dérange. Les exemples sont nombreux et actuels. On comprend alors le silence que se sont imposé des personnages dont l'existence même n'était pas souhaitée, et qui ont quitté de leur vivant le circuit officiel de l'histoire.

Bibliographie récente sur les princesses Romanov :

§ *Essais. Mémoires :*

Marc Ferro : *La vérité sur la tragédie des Romanov*. Ed. Tallandier 2012

Michael Occleshaw : *Armour against Fate*. British Military Intelligence in the First World War (concerning Grand Duchess Tatiana Nicolaievna) ca 1989. En anglais.

Michael Occleshaw : *The Romanov Conspiracies*. Ed. Chapman 1993 (concerning Grand Duchess Tatiana Nicolaievna) en anglais.

Prince Alexis D'Anjou Durazzo : *Moi, Alexis, arrière petit fils du Tsar*. Fayard 1982 (concerne la Grande duchesse Maria Nicolaievna).

Gran Duquesa Olga Nicolaievna : *Estoy Viva Las memorias inéditas de la ultima Romanov*. Ed. Martinez Roca 2012. En espagnol.

§ *Romans historiques :*

Carlos Mundy Marie Stravlo : *The Lost Romanov Icon and the enigma of Anastasia*. Ed. Thames River Press 2012 ; en anglais

Frank Ferrand : *L'ombre des Romanov*. Ed. XO.2010.

2. Ils ont récupéré Louis XVII

M. Duval, vice-président du Cercle, nous présente son dernier ouvrage, avec la participation de Marcel Huwaert.

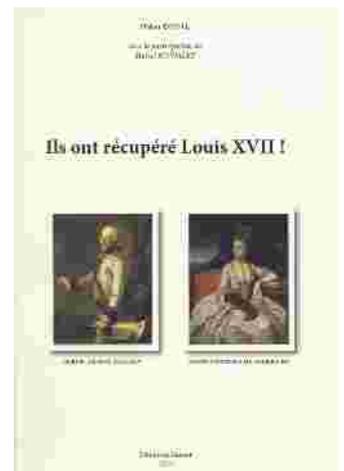
Il est disponible chez l'auteur :

M. Didier Duval
74, impasse Hauts Grigneux,
Le Haut Mesnil
76160 Darnetal

3. Le Prince de Condé, dernier paladin de l'Ancien Régime par Jean-Pierre Gautier

Louis XVII à l'Armée de Condé - II - De la réalité au mythe :

Si seulement l'Histoire se conformait à la Logique, on lui trouverait sans doute moins de charme mais par bonheur ces deux disciplines ne font pas bon ménage.

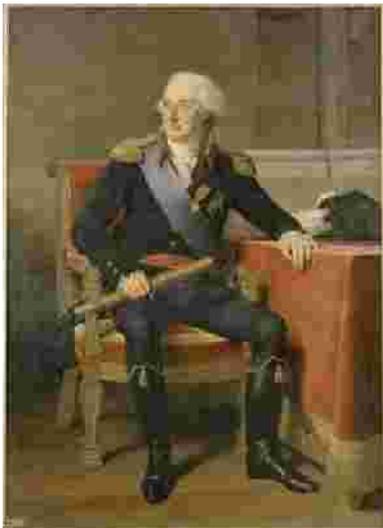


Par contre, à défaut de faits probants, bon nombre d'historiens se sont servis de la pensée d'Aristote pour échafauder des théories qui passeraient très bien à l'aune de systèmes cohérents mais qui malheureusement sont souvent contredits par les faits qui s'obstinent à être têtus.

Ainsi pour la Question Louis XVII on a envisagé la possibilité logique d'une évasion dans les endroits tenus fermement par les partisans de la Cause Royale : Tantôt la Vendée, tantôt l'Armée de Condé. Bien entendu, il s'agit dans la pensée des commentateurs de lieux de passage plausibles avant l'aboutissement du voyage dans des lieux aussi contestés.

Suvigny, l'avocat des bureaux de l'Inflexible, partisan de Richemont, qui en 1851 avait voulu convaincre la Restauration d'usurpation en prouvant l'évasion de Louis XVII, combat d'arrière garde, ce bienfaisant régime ayant disparu avec Charles X en 1830 comme chacun sait, situe d'abord le séjour du royal évadé dans des rues de Paris ce qui est logique mais pas démontré car il ne sait pas trop lesquelles et de toute façon pour lui ce sont là des détails sans importance. Par contre il connaît bien les artisans de l'évasion : le comte de Frotté et la future impératrice Joséphine. L'intervention de l'une comme de l'autre n'est pas prouvée de façon absolue du moins au niveau de la réussite de l'évasion.

Suivant l'ouvrage magistral de M de La Sicotière, *Louis de Frotté et les insurrections Normandes*, les efforts du comte de Frotté à cette fin avec Lady Atkins ont malheureusement échoué et dans cette quête hélas vaine elle a laissé une grande partie de sa fortune. Mais comme le comte de Frotté avait eu l'honneur de servir dans le prestigieux régiment des Chevaliers de la Couronne de l'Armée de Condé certains ont pensé qu'il pouvait y avoir un rapport entre Louis XVII, Frotté et l'Armée de Condé. De plus l'exécution accélérée à Verneuil du comte de Frotté et de ses compagnons suite à une trahison d'apaches indigne d'officiers amenait à penser que sa suppression était liée à une connaissance de l'évasion du Roi. Quant à Joséphine, notre future Impératrice c'est sans doute sa bonté naturelle qui avait fait penser qu'elle avait pu jouer un rôle charitable envers un jeune enfant persécuté par des scélérats.



Ces témoignages de seconde voir de troisième ou quatrième main ressortent plutôt du domaine de l'hypothèse voire du roman. La démarche des partisans des divers prétendants, si on l'analyse, est toujours la même ; il s'agit de savoir dans quels endroits sur l'évadé du Temple aurait pu se réfugier. C'est de la logique. Encore faut-il des preuves.

On pense tout de suite aux foyers de résistance Royalistes. C'est à dire à l'époque la Vendée en France et l'Armée de Condé dans les marches d'Allemagne. Pour faire bonne mesure pourquoi pas les deux ? Et par ordre de proximité la Vendée puis les mouvantes garnisons du Prince de Condé. Les preuves du séjour de Louis XVII en Vendée se réfèrent à des initiales de personnages de gens de qualité mais dont l'identité n'est pas autrement définie ce qui ne renforce guère leur valeur probante. De toute façon il ne va pas y rester car on craignait que sa présence entraîne encore plus de dommages pour ses partisans. Ce genre d'altruisme ne cadre guère avec la mentalité du comte de Frotté toujours prêt à en découdre pour le Roi !

S'ensuit donc une petite croisière maritime de la Vendée à la Belgique et de là un voyage qui va le mener au camp du Prince de Condé. Dans ce foyer de la Contre-révolution où tout le monde est royaliste et pas qu'un peu, curieusement le Prince de Condé fait dans la discrétion alors que tous auraient dû manifester leur joie à la nouvelle de l'évasion réussie et en constatant la présence de leur légitime souverain. C'est là qu'on quitte le domaine de la Logique. Mais on va bientôt le retrouver en remontant à la naissance de l'enfant qui n'aurait pas été bienvenu pour son oncle en l'éloignant des marches du trône.

Sachant que cette situation perdure le Prince de Condé va se débarrasser du cadeau en le confiant par le truchement d'officiers de confiance et pour donner le change bien entendu, à un brave officier républicain auprès de qui on n'ira pas le chercher. Et on choisit qui ? Je vous le démat1de. Kléber ! Excellent choix quand on sait que ce général qui avait commencé sa carrière au service Autrichien fut le vainqueur de Savenay qui entraîna la perte de 10.000 chouans. Du coup la logique fait place au roman feuilleton car Kléber bien entendu emmènera l'enfant avec lui en Egypte

Suvigny en bon avocat aime bien prouver ce qu'il avance même si il n'y réussit pas toujours. Ces fameuses preuves produites par Suvigny résistent difficilement à l'examen. Le général comte de Foucault rapporte un on dit et a l'honnêteté de confesser lui-même qu'il n'est pas sûr de la véracité du fait qu'il rapporte à savoir la présence de l'enfant.

Les autres témoignages sont du même tonneau et pratiquement tous indirects. C'est plus ou moins bien ficelé mais malheureusement nous tombons dans le domaine du roman et nous quittons l'Histoire. Pourtant M (de) Roche semble les avoir prises pour argent comptant dans son *Louis XVII* ce qui nous incite à penser qu'il faudrait aller plus loin dans les vérifications L'évocation de Pichegru et surtout de Montgaillard agent secret très efficace contribuent à donner à au témoignage du chevalier d'Oiry, authentifié par un maire pour faire bonne mesure, une apparence de véracité.

On voudrait bien que le Roi Louis XVII se soit évadé, soit passé par la Vendée, ait rejoint l'Armée de Condé etc., etc. ... mais malheureusement, en l'absence de preuves solides, nous touchons à l'uchronie.

Par contre, que le Roi martyr Louis XVI, la Reine et Louis XVII aient eu des fidèles partisans, c'est une réalité comme l'a prouvé entre autres l'Armée de Condé et qu'il en existe encore en 2013 c'est une certitude, paradoxale pour beaucoup, consolante pour les meilleurs.

Discussion sur le passage éventuel de Louis XVII :

Louis XVII chez le Prince de Condé :

Les chercheurs qui se sont penchés sur la destinée du petit Roi se heurtent entre autres il deux difficultés majeures qui constituent un ténébreux voile qui recouvre toute la Question Louis XVII.

Quand le fils de Louis XVI s'est-il évadé et qu'est-il devenu ensuite ?

Bien entendu il faut mettre à part les adeptes forcenés de la mort au Temple les éternels tenants du "Circulez, il n'y a rien à voir".

La question de l'évasion proprement dite a suscité une quantité de livres, d'études et de travaux divers sans qu'on ait encore trouvé exactement la date et les circonstances. Le mystère demeure total.

Par contre, la logique d'Aristote a naturellement amené bon nombre d'historiens à induire que si l'évasion était le fait des Royalistes, il était tout naturel et vraisemblable que pour le soustraire à ses implacables ennemis, il fut emmené chez les partisans de la bonne Cause, de l'intérieur vendéens ou chouans ou de l'extérieur les courageux Emigrés ou même parfois les uns après les autres.

Cette possibilité marquée du sceau du bon sens a été évoquée par bon nombre d'auteurs à commencer par Suvigny qui a engrangé pèle mèle tous les éventuels intervenants de la suite de l'évasion.

On sait que le Prince de Condé a lui aussi écrit un journal.

Les Emigrés qui ont vécu dans son entourage sont restés discrets pour se prémunir d'un crime encore renouvelé dont les carmagnoles étaient fort capables, mais plus probablement parce que certains d'entre eux avaient eu connaissance de son passage et l'avaient reconnu. Dans cette occurrence les rares témoins qui en ont parlé devaient être dignes de confiance et leurs affirmations plausibles pour ceux qui n'avaient rien vu du fait de leur absence et de leur éloignement. On sait à quel point les divers cantonnements de l'Année de Condé étaient éloignés les uns des autres. On peut croire que beaucoup de membres de la Noblesse qui avaient fréquenté jadis Versailles et y avaient connu le Dauphin, ne risquaient pas de se tromper sur son identité

L'étrange réserve des carmagnoles :

Dans la même perspective et le fait a été constaté par bon nombre d'Emigrés, aucune manifestation chez les carmagnoles qui auraient clairement manifesté leur joie d'apprendre le décès du petit Roi et l'auraient certainement fêté par d'immondes beuveries.

L'identité de l'enfant conduit à l'Armée de Condé :

Était-ce un leurre de plus envoyé par les scélérats qui tenaient la France à l'époque, pour masquer véritable piste du petit Roi évadé ?

Conclusion et pistes de recherches :

Le journal d'émigration du prince de Condé ne nous apporte objectivement aucun renseignement permettant de savoir s'il a recueilli ou non l'évadé du Temple. Faut-il y voir une tentative de protection indispensable pour sa sauvegarde qui s'inscrit du reste dans le contexte tout à fait opaque et exempt d'informations pratiques. C'est en effet la discrétion considérée comme un des beaux arts qui caractérise ce journal. Contrairement à la plupart des souvenirs sous diverses formes des émigrés, il ne se noie pas dans le détail, il n'en donne aucun, tout au plus la date d'entretien dont il ne révèle pas la teneur.

4. Dans la grosse Tour il y a des énigmes à tous les étages

par Renée Lescaoux

6^{ème} chapitre : les souterrains de l'Histoire

avec la collaboration d'Arnaud de Jenlis

Au cours du chapitre 4, nous avons déjà été dans les souterrains de Paris du réseau Sud avec Axel Guillaumot, l'architecte de leur consolidation et avec Mr. de Cassini qui faisait des expériences scientifiques dans les souterrains de l'Observatoire.

Les souterrains de l'Histoire sont un endroit virtuel dans lesquels des générations d'historiens, de vulgarisateurs de l'histoire, d'écrivains et de politiciens ont enfoui les traces des événements de la Révolution qui pourraient nous permettre d'avoir une vue plus dégagée sur les circonstances qui ont précédé ou accompagné la disparition de notre petit Louis.

Un double secret enveloppe l'absence du petit Roi : d'abord celui mis en œuvre par Hérault de Séchelles pour la sécurité de l'enfant-Roi. Ensuite le secret de la République qui non seulement s'est trouvée devant le fait accompli - plus de petit Capet - mais qui s'est trouvée aussi devant une situation ridicule : un enfant de huit ans disparu d'une tour férocement gardée malgré des murs de 3 à 4 mètres et des portes et guichets multiples constamment gardés. La riposte des Révolutionnaires a été de se procurer un ou plusieurs substitués et de faire ou de laisser mourir le dernier en lui octroyant l'état civil de Louis XVII. Ce dernier fait a été le principal problème du petit Louis.

Dans les souterrains de l'Histoire, nous avons déjà trouvé des personnes très intéressantes : Hérault de Séchelles, Guillaumot et Renard, Dora-Cubières ou Lorinet, et la liste n'arrête pas de s'allonger.

En voici d'autres : Charles Goret, commissaire au Temple, publié en 1825 : « *Mon Témoignage sur la détention de Louis XVI et de sa famille dans la Tour du Temple* ». Ce Goret est un homme instruit qui lit le latin car

à un moment donné petit Louis dit : « *Maman, ce monsieur lit Tasche* » voulant dire « Tacite ». Il s'entretient souvent avec le Roi, il est poli avec la famille royale. Dans son récit il nous donne une très intéressante description de l'intérieur de la petite Tour dont je vous parlerai un peu plus loin.

Charles Goret connaît le sculpteur Daujon, patriote mais sans acharnement contre le Roi et la famille royale. Danjon était commissaire comme Goret et avait été nommé rédacteur de la séance d'octobre 1793 au cours de laquelle l'enfant du Temple aurait fait des révélations sur Marie-Antoinette et sur Madame Elisabeth.

Daujon nie absolument la véracité des faits. Toutes les « révélations » ont été organisées par Hébert, l'enfant avait très peur et a été obligé de répondre « *oui* » pour éviter des châtiments ou mauvais traitements.

Peu de jours après, Daujon avait rencontré Hébert dans la rue Dauphine et lui avait reproché « *l'imposture de ces déclarations qu'il avait lui-même suggérées à l'enfant* ». Hébert convint que c'était une invention de sa politique. « *Voici, mot pour mot* » ajoute Goret, « *ce que Daujon me rapporta de cet interrogatoire, et j'observe que je le regardais comme un homme digne de foi* ».

Il ressort également des souvenirs de Charles Goret que le Directoire avait fait main-basse sur les souvenirs de Cléry pour une réédition très mensongère et que le roman à succès « *Le cimetière de la Madeleine* » avait été une commande de ce même Directoire. Ce n'est donc pas nouveau que la vérité historique disparaît dans les souterrains de l'Histoire.

Le commissaire Antoine-François Moëlle connaissait aussi le sculpteur Daujon et en avait reçu les mêmes confidences que Charles Goret. Daujon a dû être choqué par la façon dont le petit enfant avait été instrumentalisé pour déposer contre la Reine. La peur régnait et personne n'avait la possibilité de protester sans risquer immédiatement la guillotine.

Les mémoires de Moëlle, paru en 1820, sont également très intéressantes pour un autre événement de la Révolution dont les conséquences ont été tragiques. Moëlle a été dénoncé par Tison, comme tout un groupe de commissaires, pour intelligence avec la famille royale. Arrêté dès le 24 septembre 1793 et conduit à l'Abbaye, il y avait été mis au secret jusqu'au 14 octobre. Ce jour là il fut appelé au Tribunal Révolutionnaire, d'après une citation qui ne contenait aucun motif. C'est directement à la Conciergerie qu'il apprit qu'il était impliqué dans le procès de la Reine. Tous ceux qui comme Moëlle devaient être entendus dans ce procès étaient d'abord parqués dans l'avant-greffe. Après les avoir tous conduit dans la salle où siégeait le tribunal, pour entendre l'acte d'accusation, ils furent enfermés dans une salle voisine, gardés par des gendarmes, d'où ils étaient appelés successivement.

C'est dans cette petite salle que Moëlle se trouva avec Bailly qui était une de ses relations. Le pauvre Bailly ne se faisait aucun souci quant à son accusation étant persuadé que ses actions avaient été approuvées par l'Assemblée constituante, ce en quoi il se trompait lourdement. Voici ce que Bailly raconta pendant cette attente dans la salle des témoins :

« *La veille du départ (de la famille royale) j'avais éprouvé le besoin de me purger et j'avais pris médecine en me retirant à dix heures du soir dans ma chambre à coucher. L'instant d'après, l'on vint me dire que La Fayette demandait à me parler. Lorsqu'il fut introduit, il m'annonça qu'il était informé que la famille royale se disposait à partir dans la nuit ; mais que je devrais être tranquille ; que Gouvion surveillait les cours et les issues du Château ; qu'il répondait de tout, et qu'il viendrait m'apprendre le résultat. La Fayette me quitta aussitôt ; et moi, fort surpris de ce que je venais d'apprendre et ne voulant rien faire sans consulter quelques membres du Corps municipal, j'en fis appeler deux qui demeuraient le plus à proximité de la mairie. Ce sont les témoins que je pourrais produire sur ce fait. A leur arrivée, je leur fis part de ce qui se passait ; et après avoir délibéré, nous tombâmes d'accord qu'il fallait attendre La Fayette, qui vint enfin vers une heure du matin nous annoncer que la famille royale était partie, qu'il la faisait suivre, et qu'il était certain de la ramener à Paris ».*

Bailly parle ici de Jean Baptiste Gouvion, ami et adjoint de La Fayette, mort à Maubeuge en juin 1792. Il était le fils d'un lieutenant criminel de Toul et vaguement cousin avec le futur marquis et maréchal de Gouvion-Saint-Cyr.

La Reine au Temple avait dit à Moëlle que La Fayette avait été une des principales causes de leur malheur. Mais ce n'est que partiellement vrai. Le Roi avait choisi pour ce voyage trois gardes du corps, Messieurs du Moutier, de Maldan et de Valori. On ne peut mettre en doute leur courage et leur dévouement, mais n'ayant jamais commandé en chef, une pareille entreprise était au dessus de leurs moyens.

Le Roi n'avait jamais reçu une éducation militaire et ne s'intéressait pas à l'armée de terre et de ce fait ne se rendait pas compte des difficultés d'un déplacement clandestin par voie de terre. Le chevalier de Coigny était un des plus fidèles serviteurs du Roi. Mis dans le secret, il avait dit au Roi :

« *Dans une occasion aussi importante, il faut employer des personnes qui aient l'habitude des voyages et qui savent prendre des partis décisifs. Priol, commandant de la gendarmerie, homme de tête et qui a l'habitude de la surveillance, vous serait d'une grande ressource, ainsi qu'un Maître de Poste retiré qui connaît parfaitement toutes les routes du royaume, qui est plein d'intelligence et d'un attachement sans bornes à la personne de votre majesté* ».

Il en nomma un troisième dont personne ne se souvient du nom et de l'état. Le Roi qui souvent avait du mal à se décider persista dans son choix. Au moment du plus grand danger, le Duc de Choiseul perdit totalement la tête, en retirant ses troupes, en quittant la place par des traverses au lieu de la grande route où il aurait rencontré la voiture du Roi.

En octobre 1790, après les discours incendiaires de Mirabeau, Monsieur de la Tour du Pin, ministre de la guerre, avait représenté au Roi « *que s'il avait le projet de s'éloigner de Paris, il le suppliait de se décider en ce moment ; qu'il prévoyait être forcé de donner sa démission, mais qu'il pouvait auparavant, et sans donner d'ombrage à l'Assemblée, disposer la marche de plusieurs régiments fidèles de manière à protéger sa route ; que*

l'habitation de Saint Cloud donnait de grandes facilités pour sa sortie, et que cette occasion perdue, il en retrouverait difficilement une semblable ».

Le départ avait été fixé au 20 juin, mais clandestinement et avec les déguisements que nous connaissons. A la dernière minute Marie-Antoinette avait appris que l'une de ses femmes de chambre était au mieux avec La Fayette. Le départ de la famille royale a donc été retardé au 21 juin, cette personne n'étant pas de service ce jour-là. Mais dans ses mémoires, Madame Campan donne une version un peu différente de cette affaire : il s'agit de la trahison de Madame de Rochereuil, responsable de la garde-robe de la Reine. Elle était la maîtresse du futur marquis de Gouvion. Comme elle n'était jamais absente elle avait remarqué les préparatifs pour un départ. Le 11 juin *« la reine, accompagnée du roi seul, se rendit chez cette dernière dont le logement communique et à l'appartement de la reine par un corridor, et à l'appartement de M. de Villequier par un escalier. La reine, après avoir parcouru ce logement, en avoir examiné les diverses communications, dit à Mme de Rochereuil qu'elle se proposait d'en disposer pour sa première femme de chambre. Ensuite le roi se fit conduire dans l'antichambre de l'appartement de M. de Villequier, dont la porte donne sur la cour des princes ; il demanda la clef de cette porte ; Mme de Rochereuil lui répondit que depuis le départ de M. de Villequier cette porte restait ouverte et qu'elle ne faisait fermer que celle qui se trouvait au bas du petit escalier par lequel elle descendait dans cette antichambre. Le 13 le roi ordonna au sieur Renard, « inspecteur des bâtiments » de lui remettre une clef de la porte d'entrée de l'antichambre de M. de Villequier, et une clef de la porte du petit escalier par lequel Madame de Rochereuil communiquait à cet antichambre, ce qui fut exécuté ».* (Guillaume Lallement-1819).

A une autre occasion, Madame de Rochereuil avait même vu les diamants de la Reine, prêts à être emballés dans du coton, et entreposés dans le cabinet de la Reine, fermé à clef que celle-ci avait dans sa poche. Après le retour de Varennes, Marie-Antoinette en avait déduit que cette personne s'était procuré la clef. Bailly avait transmis deux feuilles de cette dénonciation à la Reine.

Une autre version est celle de la comtesse de Boigne, apprise par son père, le marquis d'Osmond : d'après ce récit, le voyage aurait été avancé de 48 h, toujours à cause d'une femme de service qui n'était pas fiable. Mais l'absence du Baron de Viomesnil dans la voiture à cause de l'exigence de Madame de Tourzel de voir appliquer son droit de rester toujours avec le dauphin et de ce fait occuper la place du Baron de Viomesnil, vieux militaire très expérimenté, avait privé les voyageurs d'un secours en cas de difficulté.

Ce que Bailly avait appris par La Fayette est pratiquement resté inconnu. Je dis pratiquement car apparemment, lors des interrogations et confrontations du mois d'octobre 1793, la Commune en avait une vague idée, mais sans précisions. De là ces questions insidieuses. La Fayette était bien présent après avoir assisté, accompagné de Bailly, au coucher du Roi ce qu'avait considérablement retardé celui-ci. Lors de son interrogatoire, la Reine a nié. Gouvion était aussi présent, personne ne l'a vu. Bailly était à sa purge, il ne sortait plus et Madame de Rochereuil avait sans doute vu Renard car pour faire des clefs il faut prendre des empreintes. Mais Madame Royale n'était au courant de rien ; on ne dit pas ce genre de choses aux enfants. Cela prouve bien la véracité du récit de Goret : toutes les questions étaient suggérées à l'enfant du Temple par Hébert.

Retournons au Temple avec nos trois commissaires Goret, Daujon et Moëlle. Ils ne sont pas au Temple ensemble mais ils se connaissent. Aucun ne parle de la séparation du petit Louis d'avec sa famille. Tant que Louis XVI est vivant il est souvent question de son fils, de la bonne éducation des enfants, etc. Et pour les interrogatoires du mois d'octobre nos commissaires vont utiliser la formule « le prince ».

C'est ici qu'il faut parler du couple Tison, valet et espions, elle comme lui. C'étaient des sycophantes par nature. Lui était méchant et peu intelligent, elle était jalouse de la Reine. Elle ne voyait sa fille que de temps à autre tandis que la Reine avait ses enfants auprès d'elle.

Au début de l'enfermement de la famille royale au 3^{ème} étage de la grosse Tour, la Commune avait pensé avoir fait un coup de maître en logeant les Tisons dans une chambre qui donnait par une porte vitrée sur la chambre de la Reine, pour un espionnage commode. Les dénonciations incessantes mais sans intérêts des Tison avaient bientôt fatigué tout le monde, surtout les commissaires qui détestaient ce couple. La punition pour les Tison fut leur enfermement et l'absence de leur fille.

Le 1^{er} avril 1793, le maire Pache décide : *« Tison et sa femme ne pourront sortir de la Tour ni communiquer avec qui que ce soit »*. En juin 1793, leur fille Pierrette se présente à la Tour à 10 h du soir pour rassurer sa mère qui hurle. Le 1^{er} juillet sa mère est enfermée dans la petite tour avec Charlotte Gourlet, la femme du porte-clés Gourlet, un ivrogne, ancien balayeur chez Artois. Elle est engagée comme garde et elle prête serment. Quelques jours plus tard, en absence de toute amélioration, la Tison sera transporté à l'Hôtel-Dieu, et pour connaître le contenu de ses divagations la Commune y envoie la citoyenne Marie-Jeanne Mornan pour prendre note des paroles délirantes débitées par la malade. Souvenons-nous que la Gourlet ne savait pas signer.

A partir du début du mois de juillet 1793, Pierrette Tison aide son père pour le travail dont était chargée sa mère. Elle doit quitter le Temple le 26 août 1793. Elle a toujours montré de l'affection pour le petit Louis. Au moment de quitter la Tour elle exprime le désir de voir le petit. Elle essuie un refus catégorique, une fouille corporelle minutieuse et une inspection scrupuleuse du paquet qu'elle emporte. Ce qui veut dire qu'à la fin du mois d'août un enfant est enfermé avec Simon et on n'a pas le droit de le voir ou de lui parler.

En 1815, à la première Restauration, les ossements de Louis XVI et de Marie Antoinette ont été prélevés au cimetière de la Madeleine qui était devenu un jardin et ont été transportés à St Denis. Une procession funéraire eu lieu le 21 janvier pour ce faire. Louis XVII n'est pas mentionné. Or, s'il est mort au Temple suite aux mauvais traitements, il est martyr comme ses parents et à peine 20 ans après les événements on pouvait retrouver ses ossements au cimetière Ste Marguerite.

Reprenons le cours du récit qui se passe au Temple : le 21 septembre 1793 Tison est enfermé dans une petite pièce dans une tourelle.

Interdiction de lui parler, sur ordre de Hébert.

Le 27 février 1794 la porte de Tison est condamnée. On a fait venir un maçon.

Signé : Lubin, Dorat-Cubières, Coulombeau - Conseil du Temple.

Grâce à leurs récits, ces commissaires nous donnent beaucoup d'autres renseignements : sur la prise des Tuileries par les « Marseillais » qui étaient la plupart des bagnards libérés de Toulon et de Marseille, sur les responsables des massacres de septembre, sur le sauvetage de Pauline de Tourzel par Tallien et la femme du frère de Carnot, ainsi que sur la vie au Temple avec des restrictions, notamment pour la nourriture de moins en moins abondante, faute de moyens de paiement.

Plus tard, Madame Royale sera à peine nourrie, et le lait de la fameuse chèvre qui lui a été offerte par Pauline de Tourzel servira à rétablir sa santé avant le départ pour Vienne.

Simon est sensé déménager le 19 janvier 1794. Mais dès le 5 janvier il refuse de remonter dans son logement, l'appartement de Louis XVI. Où est l'enfant du Temple ? Le 15 janvier Simon apporte des paniers. S'il déménage avec des paniers, même sur une courte distance, on peut comprendre la nécessité de faire venir le voiturier Ojardias. S'il est bien arrivé dans la Tour avec quelques hardes seulement, il s'en va avec pas mal de choses. Sur l'estampe on dirait l'habillement de Condorcet et il y a même un couvert en argent. Il s'agit d'un tableau peint par Boilly mais dont on ne connaît pas la date d'exécution.

Il est certain que le mystère autour des événements du mois de janvier 1794 reste entier. Nous ne savons toujours pas si l'enfant qualifié par le médecin Lorinet « *en bonne santé* » et fait confirmé le lendemain par Lasnier est un enfant qui arrive ou un enfant qui sort de la Tour. Nous ne savons pas s'il était mort ou vivant ni à quel endroit de la Tour la remise a eu lieu car Simon ne voulait pas remonter dans son logement, par colère, et en plus le logement était en travaux et personne parmi les entrepreneurs n'a laissé la plus petite allusion. Il n'y a pas trace du moindre prisonnier ni dans la grosse Tour ni dans la petite entre le 5 et le 19 janvier et entre le 19 et le 30 janvier, même si les mémoires ou factures des entrepreneurs indiquent que les travaux ont été fait dans « la chambre du petit Capet ». Car cela ne dit pas que le petit Capet se trouve dans sa chambre. Et le 30 janvier 1794 est indiqué dans les écrits de Mr Jaboulay comme date de la fermeture de la « cage ».

Lorinet, sorti de prison plusieurs mois après thermidor, a passé le reste de sa vie presque caché dans un quartier populaire près de l'enclos du Temple. Tous les commissaires près de lui dans les différents contrôles dont il était chargé ont été guillotins.

Nous connaissons tous les petits dessins de Bancel dont l'un montre quelques soldats qui attrapent un enfant et l'autre une pièce dans laquelle entrent deux personnages muni d'une chandelle qui font un geste apaisant à l'encontre d'un petit enfant avec un chien. Les personnages sont faciles à identifier ; il s'agit sans aucun doute de Botot-Dumesnil, Chef des gendarmes et de Fleuriot-Lescot, âme damnée de Robespierre. On a dit plusieurs fois que la présence de Fleuriot-Lescot était un indice pour dater la scène. Mais quand on était accompagné du Chef de la Gendarmerie on pouvait entrer au Temple ou dans n'importe quel autre endroit à n'importe quel moment. Aucun besoin d'être Maire de Paris.

Et quel pouvait être l'endroit où ces personnages entrent ? Certainement pas la petite Tour car nous savons par Charles Goret que les pièces étaient petites et d'un genre très modeste, mal meublées et bas de plafond comme un entresol. Or il faut bien se rendre compte que malgré l'extrême économie du dessin on remarque des panneaux décoratifs sur les murs, une commode Louis XVI très typique, le bord supérieur d'un fauteuil médaillon Louis XVI, du parquet au sol et un dessus de portes que l'on ne pose pas dans un entresol, faute de place. Alors où sommes-nous ? Nous sommes sans doute au Château-vieux de Meudon. C'est Jean-Baptiste Isabey qui nous renseigne grâce à son tableau qui décrit le retour de la promenade de Monseigneur le Dauphin au vieux château de Meudon.

Les châteaux de Meudon avaient été d'une grande splendeur du temps du Grand Dauphin mais étaient à l'époque de Louis XVI dans un état avancé de décrépitude. Les dorures sur les murs étaient très passées, l'ameublement était détérioré et le parc n'était plus entretenu ; les rosiers poussaient comme ils voulaient et embaumaient. En 1788, après une vague remise en état des lieux, Louis Joseph, gravement malade et auquel on donnait deux mois à vivre y fut transporté à cause du bon air qui y régnait. En fait ce pauvre enfant a résisté jusqu'en juin 1789.

Sur le petit tableau ovale nous reconnaissons Louis Joseph et la personne qui s'occupe de lui depuis sa naissance ; c'est Madame Rousseau, sœur de Madame Campan et de Madame Augié.

Madame Vigée Lebrun, dans ses souvenirs, nous parle de la famille Rousseau, maîtres d'armes de la famille royale depuis plusieurs générations. Madame Rousseau était devenue si chère au jeune prince qu'elle soignait, que l'aimable enfant lui disait, deux jours avant de mourir : « *je t'aime tant, Rousseau, que je t'aimerai encore après la mort* ».



Le mari de Madame Rousseau, comme attaché à double titre à la famille royale, fut pris et guillotiné. Son jugement rendu, un juge lui a crié : « *pare celle-ci, Rousseau !* ». Cela était d'une très grande cruauté. Même un maître d'armes célèbre ne pouvait pas parer la lame de la guillotine.

Regardons bien le petit tableau ovale par rapport au dessin Bancel : des panneaux sur les murs, l'emplacement d'un dessus de porte avec des personnages difficile à distinguer, un fauteuil à médaillon Louis XVI et beaucoup de livres sur la petite table car Louis Joseph aimait lire.

Et sur le dessin Bancel, sur le dessus de porte, deux enfants et un chien, un motif typique de bacchanale d'enfants dont il y en avait plusieurs aussi bien au Château-vieux qu'au Château-neuf selon les dernières reconstitutions virtuelles d'une association de Meudon.

Revenons encore au petit tableau ovale : Madame Vigée Lebrun nous dit encore que le pauvre Louis Joseph portait un corset en fer et que l'on le déplaçait dans « un fauteuil mécanique ». J'ai fait agrandir le milieu du petit tableau : effectivement on distingue un bras de fauteuil en fer. Il s'agit bien de Louis Joseph à Meudon. Meudon nous ramène à Robespierre et aux bruits qui ont circulé sur un transfert de l'enfant du Temple en mai ou en juin 1794 et son retour au bout de deux ou trois jours. L'affaire est généralement présentée comme une preuve que le petit Louis était toujours au Temple, et le déplacement à Meudon comme un essai. Mais il faut prendre en compte l'opinion de Lord Grenville au sujet d'Antraigues et de la « manufacture » : « *ils mixent des informations avec de la propagande et des exagérations. Leur propos est habituellement la promotion de la politique des émigrés et incidemment le financement des organisations politiques des émigrés* ».

Les petits dessins Bancel sont une dénonciation par quelqu'un qui dessine avec brio et qui est fort en colère parce qu'en prison, et évidemment au courant de tout car récemment encore membre du Comité de sûreté générale qui permettait si bien d'éliminer tous les artistes dont il était jaloux. Je pense tout simplement à David. Mais cet enfant, était-ce Louis XVII ? Je crois que non et je crois plutôt qu'il a été ramené au Temple parce qu'il ne convenait pas. Et la scène se passe la nuit (la chandelle) par discrétion, avec Botot-Dumesnil car personne n'aurait eu l'idée de demander quoi que ce soit à celui-là.

David a été mis en prison du 2 août 1794 jusqu'au 10 décembre environ à l'Hôtel des Fermes Générales transformé en maison d'arrêt, libéré sous surveillance pendant quelques mois et arrêté à nouveau et conduit au Luxembourg le 27 août 1795, libéré encore et finalement enfermé au collège des Quatre-Nations le 29 mai 1795 à la suite de nouvelles accusations émanant de la section du muséum. En bénéficiant de l'amnistie politique du 26 octobre 1795 il a finalement pu sortir de prison malgré les charges en rapport avec son activité au comité de sûreté générale.

Sources :

- Antonia Fraser : Marie Antoinette. Ed. Flammarion 2001/2002.
- Dominique Sabourdin-Perrin : Les Oubliés du Temple. Ed. Persée 2012.
- Mémoires de Mme la Duchesse de Tourzel. des Cars en 1883 et Mercure de France 20° s.
- Souvenirs de quarante ans, Pauline de Tourzel, Comtesse de Béarn. Lecoffre et Cie, 1861.
- Six journées passées au Temple - signé Moelle. Paris, J.G.Dentu, 1820.
- Mon Témoignage sur la Détention de Louis XVI par Ch. Goret. imprimerie de J.Tastu 1825.
- Mémoires de Mme Campan. Ed. Mercure de France 1999.
- Mémoires de la Comtesse de Boigne de 1820 à 1830 et Mercure de France 20° siècle.
- Souvenir de Madame Louise-Elisabeth Vigée Lebrun, publié en 1835.
- Sur internet : reconstitutions des châteaux de Meudon et « Une dynastie de maîtres d'armes ».
- Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la Tribune...Guillaume Lallement 1816

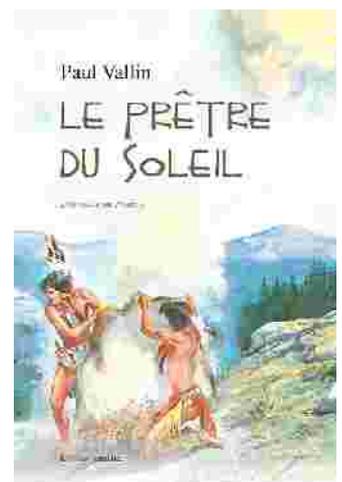
5. QUESTIONS DIVERSES

§ M. Hakimian, qui nous a fourni beaucoup d'informations sur les travaux actuels dans le quartier du Temple, nous fait le plaisir de sa présence à notre réunion.

§ Viens de paraître :

[Le prêtre du soleil](#) de Paul Vallin, Editions Amalthée, 492 pp, 22 €

La séance est levée à 17h15.



Le Secrétaire Général

Edouard Desjeux